

ARS Copil régional transformation de l'offre (17 décembre 2025)

Calendrier

- **Fin 2026** : identification de toutes les ZIPa (zones d'intervention par parcours) pour tous les parcours, à l'exception du parcours handicap sensoriel.
- **Fin 2027** : passage de tous les ESMS enfants en plateforme. Affirmation que « cet objectif doit être à l'initiative de l'établissement ». La direction de l'autonomie précise que « passer en plateforme ne veut pas dire fonctionner en plateforme » : fonctionner en plateforme peut mettre plus de temps.
- Travailler dès maintenant la transformation des ESMS sur le champ adulte. Objectif : avoir fini au plus tard en 2030.

Au niveau national, il a été annoncé :

- Pour 2026, un décret sur « l'offre de services coordonnés »
- Pour 2028 : un projet loi pour des évolutions législatives

Feuille de route

Les axes opérationnels de la feuille de route

Pour atteindre ces objectifs :



Axe 1

Formalisation et diffusion des
feuilles de route départementales

- Pour soutenir le déploiement opérationnel de la stratégie régionale, elles comprendront notamment le calendrier prévisionnel, la méthode envisagée et la gouvernance départementale, l'implication des partenaires, les principaux freins et leviers identifiés à date



Axe 2

Structuration des parcours
départementaux

- Réalisation d'un bilan de l'existant : état de l'offre, des besoins, dynamiques territoriales...
- Définition des 4 parcours : Identification des ZIPa, avec leurs plateformes rattachées
- Passage des ESMS en plateformes : évolution de l'activité et de l'organisation des ESMS, formalisation de lettres d'engagement, modification des arrêtés d'autorisation, accompagnement par les DD au long cours



Axe 3

Animation régionale de la
stratégie

- Animation semestrielle du COPIL régional
- Déclinaison et explicitation de la doctrine régionale
- Construction de l'outillage nécessaire à la mise en œuvre de l'axe 2



Axe 4

Suivi et évaluation de la démarche

- Identification et suivi d'indicateurs de pilotage clés
- Construction d'une méthode régionale d'évaluation de l'installation et de l'impact de la stratégie de transformation de l'offre

Modalités de gouvernance

- **Copil régionaux** : 2 fois par an
- **Groupes de travail** : « porter un travail technique avec panel représentatif du copil pour apporter doctrine et/ou outillage sur des thématiques spécifiques de la transformation de l'offre »

5 groupes de travail prioritaires identifiés à date :

- **Mesure de l'activité**
- **Orientations MDPH**
- **Arrêtés/Finess**
- **Parcours troubles sensoriels**
- **Accompagnement au changement des pratiques professionnelles**

L'ARS ne souhaite pas que les fédérations participent aux groupes de travail. L'ARS va sélectionner 4 à 5 OG pour participer à chaque groupe de travail. Certains ont déjà été contactés. Elle annonce qu'elle va choisir des OG déjà « bien avancés » sur la transformation de l'offre.

GT sur la mesure de l'activité



Objectifs :

- Définir une mesure qualitative et quantitative de l'activité
- Inclure la question de la tarification
- Aboutir à un calcul de l'activité pour les plateformes intégrant la file active et modalité d'accompagnement

Les travaux conduits seront à mettre en lien étroit avec SERAFIN-PH.



Acteurs conviés :

- Direction Autonomie ARS
- Les DD ARS
- 5 OG ou ESMS
- Association AIRE ?



Démarrage du groupe de travail au T1 2026

GT orientations MDPH



Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement des MDPH
- Aboutir une doctrine commune pour toutes les MDPH
- Objectif orientation en plateforme
- Lien avec Via Trajectoire



Acteurs conviés :

- Direction Autonomie ARS
- Les DD ARS
- Les 8 MDPH
- Les 8 Conseils départementaux
- Education nationale



Démarrage du groupe de travail au T1 2026

GT Finess et arrêtés d'autorisation



Objectifs :

- Etablir une doctrine commune de nomenclature Finess
- Créer un arrêté type pour le passage en plateforme
- Identifier les besoins



Acteurs conviés :

- Direction Autonomie ARS
- Les DD ARS

Pour consultation :

- 2 à 3 Conseils départementaux
- 5 OG ou ESMS



Démarrage du groupe de travail au T2 2026

GT parcours troubles sensoriels



Objectifs :

- Définir les modalités de ce parcours spécifique
- Proposer une offre minimale pour tous les départements
- Avoir une réflexion sur les formes possibles d'accompagnement
- Référencer les outils ressources associés



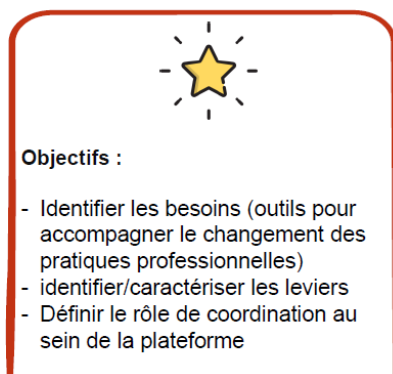
Acteurs conviés :

- Direction Autonomie ARS
- Les DD ARS
- 5 OG ou ESMS
- 3 personnes concernées
- Education nationale



Démarrage du groupe de travail au T2 2026

GT : accompagnement au changement des pratiques professionnelles



Acteurs conviés :

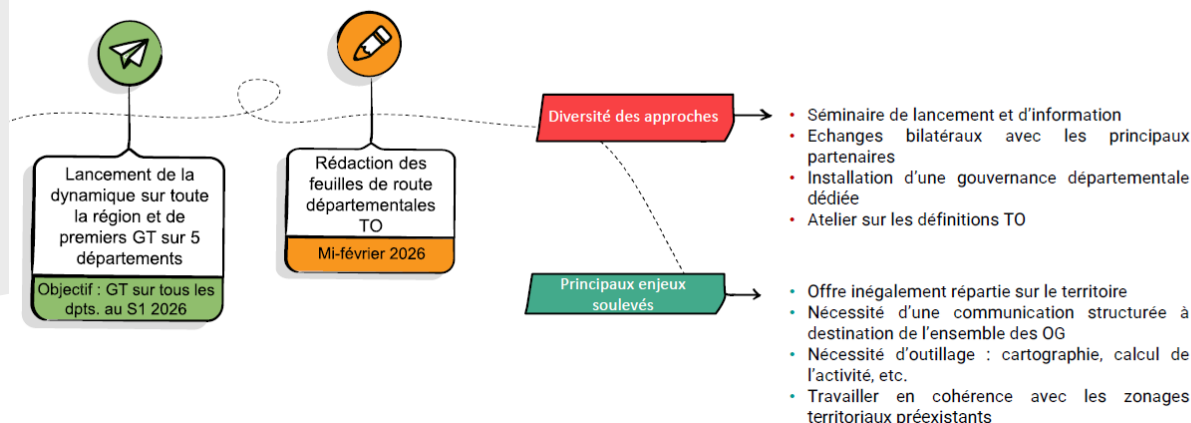
- Direction Autonomie ARS
- Les DD ARS
- 5 OG ou ESMS
- CREA
- FASA



Démarrage du groupe de travail au T2 2026

Avancement des travaux

Point d'étape régional



Chaque DD ARS a présenté l'avancée des travaux sur les feuilles de route départementales de la transformation de l'offre. Les débats sur la question des plateformes mono-OG / pluri-OG ne sont pas évoqués.

Questionnée sur les transferts d'autorisation évoqués dans des supports présentés tant au niveau départemental que régional, la Direction de l'autonomie explique qu'ils ne pourront se faire qu'à l'initiative des établissements. La question des services isolés, SESSAD par exemple, est posée. Il leur sera possible de redéployer leur activité en plateforme (moyens constants).

Délégation départementale de Paris

Eléments de contexte	Actions réalisées	
- Zone urbaine de 105,4km2 avec un mouvement de la population vers les arrondissements périphériques 190 423 personnes ont des droits ouverts auprès de la MDPH soit 9% des parisiens et 10 035 allocataires de l'AAEH - Offre enfance se caractérisant par peu de places d'internat et une part importante occupée par des amendements Creton ce qui rend son accès difficile aux jeunes enfants - Bonne dynamique partenariale sur le territoire	Séminaire de lancement de la démarche le 6/11 : réunion des OG parisiens (180 participants), présentation de la TO et perspectives 2026 Rencontres bilatérales avec plusieurs partenaires (MDPH, VDP, OG) Elaboration de cartographies de l'offre pour chacun des 4 parcours	
Données clés	Prochaines étapes	Points d'attention
83 ESMS enfants dont 0 autorisés en plateforme	1^{er} semestre 2026 : définition des ZIP avec l'organisation de GT, une analyse territoriale et une synthèse auprès des acteurs de l'enfance 2^{ème} semestre 2026 : organisation de GT sur la définition de la gouvernance et ses modalités d'organisation Et en parallèle, un développement de l'offre AH et EH en mode plateforme : 1 AAP en 2025 et 3 AAP en 2026	- Une offre répartie de façon inégale avec des perspectives de développement limitées par la contrainte foncière Besoin d'appui +++ sur le parcours TND avec, par ailleurs, une tension forte sur cette offre

Délégation départementale de Seine-et-Marne

Eléments de contexte	Actions réalisées	
- Département qui représente la moitié de l'IDF : 5 915 Km2, croissant urbain à l'ouest, zone de plus en plus rurale en allant vers l'est et l'extrême sud 309 421 enfants scolarisés en 1 et 2 degré dont 12 418 en situation de handicap 13 932 enfants /ados titulaires de l'AAEH - Tension sur le TND, une offre à rééquilibrer sur le polyhand/mot, pas de tension sur les TCC (à évaluer) 4 297 places en ESMS enfants	3 DITEP transformés en PTF depuis 2019 (/3) 10 PTF TND (reste à se transformer 6 IME/SESSAD et 3 SESSAD → 19 PTF + 1 par transformation → 20 PTF) 1 PTF PolyH/mot (reste 2 EEAP/ 3 IEM et 6 SESSAD → 6 PTF)	
Données clés	Prochaines étapes	Points d'attention
✓ Feuille de route formalisée 40 ESMS enfants dont 14 autorisés en plateforme Source : OGD	- Poursuite de la démarche/accompagnement de transformation sur le PolyH/mot : finalisation ZIP, redimensionnement de l'offre (possible requalification en places TND) et sur le TND. - Diagnostic à l'échelle de chaque ESMS enfants pour mesurer : - le niveau de transformation (ttes modalités, réponse aux besoins, appui ressources, coordo de parcours...) - le besoin d'accompagnement individuel ou collectif : RH, bâti, financier, ingénierie, formation.. → transformation réussie - Travail sur les listes d'attentes et renforcement des missions de coordination de parcours - Poursuite du travail engagé : ARS/EN/ASE/DOP sur la fluidité des parcours des enfants à double vulnérabilité et à risque de déscolarisation	- Nécessaire travail : - sur le calcul de l'activité - sur les outils SI : VT, ROR, SOLIS - sur les arrêtés d'autorisation et FINESS → participation aux GT régionaux - Vigilance SérafinPH (modalités d'accompagnement, types de déficiences, modularité PTF)

Délégation départementale de l'Essonne

Eléments de contexte	Actions réalisées				
- Un territoire disparate avec un nord urbain et un sud rural auquel s'ajoutent des inégalités territoriales (QPV et territoires éducatifs ruraux) - Un taux d'équipement ESMS enfant le plus bas de la région et nettement inférieur à la référence nationale (8,9 pour 1000 habitants de 0 à 19 ans dans le 91 contre 11,8 au niveau national) - Une part de l'offre de service qui représente 33% de l'offre handicap enfant (taux le plus important de la région et supérieur à la référence nationale)	03 juillet 2025 : lancement et présentation de la démarche avec l'ensemble des OG/MDPH/EN. 11 septembre 2025 : groupe de travail TND et déficiences sensorielles qui a permis d'identifier le territoire des futures plateformes 04 novembre 2025 : groupe de travail handicap moteur et polyhandicap qui a permis d'identifier le territoire des futures plateformes 21 novembre 2025 : réunion point d'étape avec l'ensemble des OG du territoire				
89 ESMS enfants dont 2 autorisés en plateforme	<table> <tr> <th>Prochaines étapes</th><th>Points d'attention</th></tr> <tr> <td> 15 janvier 2026 : groupe de travail handicap psychique 19 janvier 2026 : travail MDPH et EN sur notifications et inclusion scolaire Mi-février 2026 : organisation d'un séminaire avec l'ensemble des OG (sur tous les parcours) pour travailler la structuration des plateformes </td><td> Les OG demandent de la souplesse : - dans la structuration des plateformes en mono-OG - Dans la territorialisation notamment dans les zones qui jouxtent d'autres départements </td></tr> </table>	Prochaines étapes	Points d'attention	15 janvier 2026 : groupe de travail handicap psychique 19 janvier 2026 : travail MDPH et EN sur notifications et inclusion scolaire Mi-février 2026 : organisation d'un séminaire avec l'ensemble des OG (sur tous les parcours) pour travailler la structuration des plateformes	Les OG demandent de la souplesse : - dans la structuration des plateformes en mono-OG - Dans la territorialisation notamment dans les zones qui jouxtent d'autres départements
Prochaines étapes	Points d'attention				
15 janvier 2026 : groupe de travail handicap psychique 19 janvier 2026 : travail MDPH et EN sur notifications et inclusion scolaire Mi-février 2026 : organisation d'un séminaire avec l'ensemble des OG (sur tous les parcours) pour travailler la structuration des plateformes	Les OG demandent de la souplesse : - dans la structuration des plateformes en mono-OG - Dans la territorialisation notamment dans les zones qui jouxtent d'autres départements				

Délégation départementale des Yvelines

Eléments de contexte	Actions réalisées
TERRITORIAL • Les OG régionaux ont souvent une offre partielle dans les Yvelines et inquiets de leur pérennité sur le territoire. • Inégalités de répartitions territoriales : 63% des établissements au Nord des Yvelines (37% de la population) • Coopération étroite et ancienne avec la MDPH à préserver	• 17.09.25 : Réunion avec les organismes gestionnaires Yvelinois : Présentation de la stratégie régionale et travail de cartographie de l'offre Yvelinoise. • 05.11.25 : Réunion avec les organismes gestionnaires Yvelinois, la MDPH et l'Education Nationale : Présentation du retroplanning, du comité d'organisation Départemental (DD78, MDPH, DSDEN), travail sur la sémilogie : Plateforme, Responsabilité populationnelle, Territorialisation, Parcours, Autodétermination, Subsidiarité, Inconditionnalité de l'accueil de l'accueil.
Données clés	Prochaines étapes
Nombre de plateformes : 0 Nombre total d'ESMS enfant : 156 En septembre 2025 dans le 78 : 732 enfants en attente de places en IME 1532 enfants en attente de places de SESSAD <i>(Source : MDPH, avec une marge d'erreur d'environ 10 % liée au remplissage de ViaTrajectoire)</i>	• Création d'un comité d'organisation départemental de la transformation de l'offre : (EN, ARS, MDPH, OG, usagers, DA) : Identifier les étapes clés et les conditions nécessaires pour garantir la mise en place des plateformes d'ici 2027 • Création de groupes de travail départementaux : 1^{er} thème (S1 2026) : Déterminer les zones d'intervention des parcours • Participation aux GT organisés par la DA • Présentation au CTS en décembre 2025 et juin 2026
	Points d'attention
	• Les OG départementaux se sentent parfois éloignés des instances décisionnelles régionales. Un partage d'information à destination de ces OG semble nécessaire.

Délégation départementale des Hauts-de-Seine

Eléments de contexte	Actions réalisées
- Territoire très urbain composé de 36 communes avec des inégalités territoriales (zones QPV Nord et Sud) - Taux d'équipement pour l'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap dans les Hauts-de-Seine très inférieur à la moyenne nationale : 0,56 pour 1 000 contre 0,96 - Principales spécificités : concentration de l'offre médico-sociale concentrée sur le centre du département, sous équipement très important dans le Nord où les besoins sont les plus importants. Tension très importante sur les demandes de solution pour l'accueil d'un public TND. - Dynamiques partenariales très fortes sur le territoire avec des opérateurs très engagés et des partenaires institutionnels mobilisés pour appuyer le déploiement d'une offre nouvelle (CD92, Education nationale...)	Séminaire de lancement organisé le 8 avril 2025 : présence de tous les opérateurs, de la MDPH, du DIH, du CD92 et de l'Education nationale 4 groupes de travail menés à l'été 2025 pour définir les zones d'intervention prioritaires et les parcours : tous les opérateurs du département ont été conviés. Travail sur les orientations et les notifications avec la MDPH et le DIH organisé début novembre.
Prochaines étapes	Points d'attention
Stabilisation du schéma intermédiaire T1 26 : 4 GT circuit orientations/notification, pilotage de coordination, stabilisation territoires, financements, calendrier. - T2 : appel à candidature - T4 : lancement Développement de l'offre : - AAP IME TND secteur Nord. - AAP plateforme médico-sociale dans l'école	Offre actuelle inéquitablement répartie sans rationalité territoriale ou de répartition entre OG Nécessité de travailler sur des coopérations inter-OG.
Données clés	
66 ESMS enfants / 35 OG	

Délégation départementale du Seine-Saint-Denis

Eléments de contexte	Actions réalisées
1 681 725 habitants 179 300 enfants et adultes en situation de handicap en 2024 dont (10% de la population) - Droits actifs orientation ESMS Enfants : 13 004 dont 10% enfants accompagnés par l'ASE - Droits actifs orientation ESMS Adultes : 15 184 Taux d'équipements en ESMS (données 2024) Enfants : 6,18% vs 10,84% en moyenne nationale (hors IDF) Adultes : 2,05% vs 4,42% en moyenne nationale (hors IDF) - Des partenaires dynamiques et engagés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap	- Réunion information avec l'ensemble des ESMS le 16 juin 2025 - Groupe de travail sur le parcours TND le 8 décembre. - Cartographie de l'offre et des besoins
Prochaines étapes	Points d'attention
Prochaine rencontre du groupe de travail sur le parcours TND en février : partage des territoires d'intervention et des modalités d'accompagnement proposés, définition des ZIP tenant compte de la population cible à couvrir (0-20ans) Groupe de travail sur le parcours polyhandicap/déficiences motrices le 16 janvier 2026 Groupe de travail sur le parcours TCC organisé en mars 2026	- Offre déficitaire sur le territoire comparativement aux besoins recensés et à la définition de la plateforme (toutes modalités d'accompagnement) - Prendre en compte le découpage territorial de l'EN (en cours de modification) - Nécessité de définir : - la coordination de parcours. - une méthodologie de calcul de l'activité - des zones d'intervention qui limitent le nombre de partenaires et qui peuvent évoluer en fonction des besoins
Données clés	
67 ESMS enfants (hors CAMPS/CMPP) dont 1 autorisé en plateforme	

Délégation départementale du Val-de-Marne

Eléments de contexte	Actions réalisées	
• Superficie : environ 245 km² • Population : environ 1,4 million d'habitants (densité élevée, plus de 5 700 hab/km²) • Plus de 126 550 personnes avec droits MDPH ouverts • Principales spécificités : concentration des ESMS mais très disparate sur le département, peu de places d'internat • Excellent partenariat ARS/MDPH/CD/EN • Opérateurs dynamiques et investis • + 3 200 places enfants	• 26.09.25: Lancement de la démarche en atelier départemental • 20.10.25: Présentation de la démarche en partenariat avec l'Education Nationale avec les organismes gestionnaires • 20.11.25: Webinaire sur la démarche de la transfo	
Données clés	Prochaines étapes	Points d'attention
❌/✅ Feuille de route en cours de formalisation 62 ESMS enfants aucun autorisé en plateforme	• 1^{er} trimestre 2026: Etablir les cartographies concernant la population (futurs) et le zonage • 1^{er} semestre 2026: Etablir les groupes de travail avec tous les acteurs (partenaires, OG, usagers/familles) sur: • Le zonage et son organisation • La fluidification des parcours	• Zonage à réaliser en fonction des besoins futurs et de l'existant du territoire • Travailler en cohérence avec les zones déjà existantes (Education Nationale, EPT...) et les parcours adultes

Délégation départementale du Val d'Oise

Eléments de contexte	Actions réalisées	
Sud et Est : territoires très précaires, fortement urbanisés, avec une importante concentration et saturation de l'offre médico-sociale ; Ouest : zone rurale, avec une faible densité de population et une offre médico-sociale insuffisante, répartie de manière irrégulière Plus de 94 000 personnes avec droits MDPH ouverts Très bonne dynamique partenariale CD-ARS-MDPH	• Co-construction avec la MDPH: le COPIL départemental sera composé de la DD, de la MDPH, de la DOMS (CD), avec un appui EN • Webinaire n°1 du 16/12/2025 : webinaire de présentation pour tous les ESMS enfance du territoire (environ 50 participants)	
Données clés	Prochaines étapes	Points d'attention
23 ESMS enfants et 15 SESSAD dont 1 autorisé en plateforme et 3 en cours de transformation	• Feuille de route: travail lancé en lien rapproché avec la MDPH pour coconstruire la feuille de route départementale • Cartographie : sollicitation des OG et de la MDPH pour consolider la cartographie de l'offre et de la demande • Groupes de travail départementaux : • Partage des thèmes et réflexion autour du contenu de chaque GT avec le COPIL • Calendrier définitif des GT à partager sur 2026	• Territorialisation : mettre un seul OG par ZIP risque de rendre opaque la gestion de celle-ci, la régulation entre OG peut être souhaitable sur les ZIP • Attente de doctrine sur les notifications / arrêtés : risque de confusion dans le discours de lancement

Le nouveau SI-MPDH est annoncé par la CNSA pour l'année prochaine. Il devrait pouvoir permettre des notifications vers les plateformes.